

> Intitulé de l'emploi

Économiste de la santé

> Autres appellations

> Définition synthétique

L'économiste de la santé analyse les coûts de santé pour optimiser l'utilisation des ressources. Il améliore le coût, l'efficacité et l'efficience des interventions et participe à l'évaluation financière des dispositifs sanitaires.

> Activités principales

- Sélection des données quantitatives ou qualitatives et mise en place des indicateurs statistiques pour analyse des coûts de la santé
- Prévisions financières et suivi conjoncturel de l'ensemble des dépenses de santé
- Contribution à la réflexion sur l'efficacité de l'ensemble des acteurs du système de santé
- Préconisation des choix et fourniture d'outils d'aide à la décision

> Compétences requises

Savoir :

- Finances publiques et privées, économie et santé publique
- Champs de compétence et limites d'intervention des différents intervenants
- Techniques de planification, de pilotage et d'évaluation

Savoir-faire :

- Rédiger
- Analyser des données

• Comportements professionnels

- Diplomatie
- Sens de la communication
- Rigueur
- Autonomie

> Conditions particulières d'exercice

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Développement de l'analyse des comptes et des coûts de santé

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

> Proximité avec d'autres emplois